Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Résilience de la ville face au changement climatique

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : la ville de Lille
- **Services de la collectivité associés** : direction Nature en Ville ; Bureau d'études Espaces Publics ; direction Risques Urbains ; direction Urbanisme ; direction du développement durable ; direction Education
- **Budget** : 740 000 € HT sur 3,5 ans (programme INTERREG) et 200 000 € HT sur 8 ans (programme LIFE)
- **Partenaires financiers** : Union européenne via les programmes INTERREG et LIFE
- **Partenaires techniques** : Bureaux études ; Universités Catholique et Lille 1 ; partenaires universitaires européens (Gand, Bruges, Imperial college of London) ; Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole pour leur étude sur les îlots de chaleur ; Sciences Po pour l'étude de vulnéralibilité
- **Date de début du projet** : 01/09/2018
- **Date de fin** : 01/01/2025

OBJECTIFS

L'écosystème urbain est particulièrement sensible au réchauffement climatique dont les manifestations en ville sont diverses : îlots de chaleur urbains, ruissellement des eaux de pluie sur des sols très artificialisés, qualité de l'air dégradée... Ces événements touchent des zones densément peuplées et ont des impacts très importants sur la santé, la biodiversité, mais aussi par effet domino sur le climat social…

L'enjeu est donc de diminuer ou de compenser les effets du changement climatique maintenant

inéluctable, en travaillant sur les vulnérabilités du territoire. Pour ce faire, la nature est identifiée comme une réponse de premier ordre par de nombreuses études scientifiques.

Fort de ce constat, le projet INTERREG des deux mers a pour objectifs :

- de développer l'infrastructure verte lilloise en recherchant des bénéfices sur le vivant en général :
- la santé humaine (physique et mentale) : régulation thermique, captation des polluants, bien-être, lien social, activités extérieures… ;
- la biodiversité et donc la résilience : renforcement des trames vertes et bleues, création ou restauration d'habitants, de corridors, de ressources alimentaires ;
- de veiller tout particulièrement à la robustesse de cette infrastructure verte dans le temps, afin de ne pas obérer les efforts d'aujourd'hui par les conditions climatiques de demain.

L'approche est pensée pour assurer une densité végétale renforcée à toutes les échelles, du bâti à la ville.

MESURES MISES EN ŒUVRE

1. Phase de conception :

- identification des vulnérabilités du territoire en termes de santé et de biodiversité : artificialisation des sols, usage de matériaux à faible albedo, déficit de végétalisation de certains secteurs, les phénomènes de concentration de population et de paupérisation ;
- identification de zones prioritaires d'intervention sur base d'un travail cartographique, à partir de données sociodémographiques et des continuités éco-paysagères existantes (îlots de chaleur, densité de population, couverture végétale existante, accessibilité des espaces de nature) : les quartiers Centre et Wazemmes sont ciblés par l'étude ;
- élaboration d'une stratégie de plantation de l'échelle globale à l'échelle locale en adéquation avec les enjeux, à partir d'analyses des bénéfices potentiels de différentes structures végétales : végétalisation verticale et développement du patrimoine arboré sont retenus ;
- définition de critères d'évaluation des mesures mises en œuvre en termes de résistances de l'infrastructure verte et d'impact de cette infrastructure sur les ilots de chaleur.

2. Phase de mise en œuvre (en cours) :

- plantations de 1 842 arbres sur la dernière saison de plantation, dont 1 000 arbres en création de deux boisements en entrée de ville ;
- développement de la végétalisation de façades avec plus de 400 fosses de plantations en 2019 contre 60 en 2016 et 200 en 2017-2018 :
    - chez les particuliers avec des appels à projets dans les quartiers, en sélectionnant les secteurs les plus impactés par le réchauffement climatique (carte thermique) tout en assurant un taux de réussite élevé de ces appels à projets (logement individuel, propriétaires occupants…) ;
    - dans les bâtiments publics avec une végétalisation en cours en 2019 de toutes les façades d'écoles dès lors que c'est techniquement possible (côtés cour et rue).

Des liens sont tissés à l'occasion de ce travail avec des partenaires touchant à l'aménagement du territoire (ADULM) et seront encore davantage développés au cours de l'année.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Plantations d'arbres : une liste d'arbres prioritaires avec un choix d'essences stratégique a été élaborée, pour leur incidence sur les réseaux trophiques et la chaîne alimentaire (forte diversité d'insectes ou insectes remarquables) ou constituer rapidement un écran par rapport à la pollution lumineuse (trame noire). Par exemple : chênes indigènes (chênes sessiles, chênes pédonculés...), divers ormes tolérant à la graphiose (peut permettre la restauration des populations des Thécla de l'orme), peuplier tremble, saule blanc, fruitiers de variétés régionales.

Opération verdissons nos Murs : conseils aux habitants sur les choix les plus pertinents de plantation de murs comme le lierre, chèvrefeuille des bois, houblon... Ces variétés apportent une grande diversité d'insectes avec notamment pour le lierre une floraison et une fructification en fin de saison qui permet de subvenir aux besoins d'insectes spécifiques et / ou devant hiberner ou migrateurs. Les appels à projets permettent quant à eux de densifier la végétation sur des linéaires de rue et créer ainsi des mini corrdidors verts.

Coordonnées

Lille

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
Pour en savoir plus
ArcGis Web Application

Contact

Robin FOURRE, responsable de la Maintenance des Espaces Verts, direction Nature en Ville

rfourre@mairie-lille.fr

03 62 26 08 28